CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63475** **VALABLE JUSQU'AU** **03/05/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 78 B 86

Siret : 313 589 020 00038

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6108662

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146855085

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146855085

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : MARTY ENERGIES SAS

11 BOULEVARD DE L'HORIZON
24430 MARSAC SUR L'ISLE

Téléphone : 05 53 08 95 27 **Fax :** 05 53 04 16 48

Portable : 06 51 51 29 55

Responsabilité légale :
TITOLINES (798 901 211) / MARTY THOMAS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@martyenergies.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 281 964 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	3	04/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	04/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		04/05/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 13:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E63475** **VALABLE JUSQU'AU** **03/05/2027**

ÉDITÉ LE **25/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 78 B 86

Siret : **313 589 020 00038**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 6108662
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146855085
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146855085

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **MARTY ENERGIES SAS**

11 BOULEVARD DE L'HORIZON
24430 MARSAC SUR L'ISLE

Téléphone : 05 53 08 95 27 **Fax :** 05 53 04 16 48
Portable : 06 51 51 29 55

Site Internet :
E-mail : contact@martyenergies.fr

Responsabilité légale :
TITOLINES (798 901 211) / MARTY THOMAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/05/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	04/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 13:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.